

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 juin 2017

Nombre de membres du Conseil Municipal en exercice au jour de la séance : 10

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 09

Membres présents : Mmes & MM. Jérémy THIEN, Jean-Luc BAZIN, Vanessa GATINET, Viviane LOUP- FOREST, Edith PERRAUD, Agnès ROUSSOT, Teddy DESCOMBES, Nadine BOTTON, Jocelyne RENAUD.

Membres absents ayant donné pouvoir : 0

Membres absents excusés : M. Médéric DE SERRES

Président de séance : M. Jérémy THIEN

Secrétaire de séance : Mme Viviane LOUP-FOREST

En début de séance, la société AXA présente sa mutuelle de villages.

Le compte-rendu de la séance ordinaire du 12 avril 2017 est approuvé à l'unanimité.

1 – Décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre de ses délégations :

- Fourniture et pose d'un rondin cassé sur une barrière à l'étang pour 243.96 € TTC chez Kit Forêt.
- Achat de 6 jardinières pour 1 247.28 € TTC chez Ekip Collectivités.
- Etude pour l'aménagement du site de la Roche pour 2 100 € TTC avec M. Auray et M. Maurice.
- Achat de plançons pour le fleurissement de la commune pour 687.34 € TTC aux Ets Gras.

2 – Budget communal

a. Affectation du résultat

A l'unanimité, le Conseil Municipal, affecte le résultat de clôture du budget communal de 7 193.64 € au compte 1068.

b. Décisions modificatives

A l'unanimité, le Conseil Municipal, décide de la décision modificative suivante :

- Augmentation sur crédits ouverts de 7 193.64 € aux comptes 2131-073 (travaux bâtiments communaux) – 1068 (excédent de fonctionnement) – 752 (revenus des immeubles)
- Diminution sur crédits ouverts de 7 193.64 € au compte 002 (excédent antérieur reporté fonctionnement)

3 – Budget assainissement

a. Affectation du résultat

A l'unanimité, le Conseil Municipal, affecte le résultat de clôture du budget assainissement de 26 035.28 € au compte 1068.

b. Décisions modificatives

Les décisions modificatives sont reportées au prochain conseil.

4– Personnel communal

a. Mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)

A l'unanimité, le Conseil Municipal, approuve le projet de mise en place du RIFSEEP qui viendra remplacer le régime indemnitaire existant. Le RIFSEEP repose sur deux parts : l'IFSE (Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) et le CIA (complément indemnitaire annuel). Ce projet sera soumis à l'avis du comité technique du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Rhône.

b. Modification du temps de travail du poste d'adjoint administratif en charge de la gestion des gîtes

A l'unanimité, le Conseil Municipal, sollicite l'avis du comité technique du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale pour augmenter le temps de travail du poste de l'agent en charge de la gestion des gîtes de 6 h, le poste passerait alors à 16 h (gestion administrative, accueil).

c. Avis du comité technique du Centre de Gestion sur la modification du temps de travail du poste de rédacteur principal

Le comité technique du Centre de Gestion a émis un avis favorable à l'augmentation du temps de travail du poste de rédacteur principal à 32 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} mai 2017. Le poste est créé à la même date.

5 – Projet d'aménagement du Site du Château de la Roche

Monsieur Jean-Luc Bazin fait le point sur la réunion à laquelle il a participé concernant le site de la Roche. Il convient d'envisager un nom définitif pour ce site. A l'unanimité, le Conseil Municipal, retient le nom « Site du Moulin de la Roche ».

6 – Subventions aux centres de loisirs

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe une subvention de 7 € par jour et par enfant pour la période du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 sous les conditions suivantes : - enfants domiciliés sur la commune lors du séjour – subvention versée directement à l'organisme sur présentation d'un état nominatif des enfants – dans la limite de 10 jours par enfant sur la période ci-dessus.

Cette subvention est fixée à 7 € selon l'activité pour les enfants participant aux activités de la section ados dans les mêmes conditions que ci-dessus.

7 – Partenariat territorial avec le Département du Rhône

Le partenariat territorial remplace désormais le contrat pluriannuel. Le Conseil Municipal approuve le dépôt de deux dossiers : - Mise en séparatif des réseaux d'assainissement du centre bourg – Aménagement du centre bourg. Les dossiers doivent être déposés avant le 21 juillet. Mme Jocelyne Renaud se charge de constituer le dossier « aménagement du centre bourg ».

8 – Amendes de police

Madame Viviane Loup Forest se charge de constituer le dossier avant le 28 juillet. Celui-ci concernera l'aménagement d'un stationnement pour les visites du site du moulin de la Roche.

9 – Nouvelles compétences de la CCCB (Communauté de Communes Saône Beaujolais)

Monsieur le Maire donne lecture du projet de délibération : pour faire suite à la fusion des communautés et l'intégration de la commune de St Georges de Reneins, la nouvelle Communauté de Communes Saône Beaujolais exerce des compétences obligatoires et les compétences qu'exerçaient les anciennes communautés sur leurs anciens territoires. Afin d'harmoniser l'action de la nouvelle CCSB, et dans la poursuite du travail réalisé avec les conseils municipaux tout au long de l'année 2016, le Conseil Communautaire a adopté à l'unanimité une proposition de rédaction des compétences de la CCSB. A l'unanimité, le Conseil Municipal, approuve la rédaction des compétences de la CCSB

10 – Comptes rendus des réunions

- Réunion périscolaire : Mme Vanessa Gatinet informe qu'une seconde réunion a eu lieu avec le service périscolaire afin de faire le point sur l'année écoulée et d'organiser la prochaine rentrée. A ce jour, le maintien ou non des TAP (Temps d'Accueil Périscolaires) n'est pas connu (attente du décret). Une adresse mail, dédiée aux services périscolaires (cantine, garderie, TAP) sera créée pour la prochaine rentrée. Un exercice d'évacuation de la cantine doit être organisé.
- Réunion villages d'accueil : M. Jean-Luc Bazin indique qu'un état des lieux des bâtiments vides des communes doit être réalisé.
- Journées du développement durable : M. Jean-Luc Bazin indique que 50 personnes sont venues visiter une maison passive et une maison en paille sur la commune. Un jeu de piste, un pique-nique et une visite du moulin ont également eu lieu.

9 – Questions diverses

- La famille de Mme Nelly Janin remercie toute la commune de Jullié pour l'envoi de fleurs lors des obsèques.
- Le Conseil Municipal pourrait envisager l'acquisition d'une maison actuellement en vente pour la transformer en logements à louer.
- Le Conseil Municipal remercie M. Franck D'Alberto qui a assuré gratuitement l'entretien de la pompe de la fontaine l'an dernier.
- Fontaine : la commune sollicite des devis pour le remplacement de la pompe.
- Une réunion a eu lieu avec les pompiers concernant la défense incendie des hameaux. Il peut être envisagé l'installation de citernes enfouies sous terre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,

Jérémy THIEN

